ARENGHIEN

WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT

LIVRET D'INFORMATIONS

INSCRIPTIONS EN SECONDAIRE

2026



CONTACTS

SECTION FONDAMENTALE
(maternelle + primaire)

Directrice f.f. : **Comblez Emilie**

fondamental@arenghien.be

02 395 68 07

SECTION SECONDAIRE
(enseignement général, technique et professionnel)

Directeur : **Sohier Mathias**

secondaire@arenghien.be

02 395 38 49

INTERNAT MIXTE ANNEXÉ

Administrateur : **De Coster Emeric**

internat@arenghien.be

02 397 07 85

CENTRE P.M.S.

02 395 31 33 (sur rdv)

Rue de Nazareth, 35

7850 Enghien

INFORMATIONS UTILES POUR COMPLÉTER LE FORMULAIRE D'INSCRIPTION :

FASE : 1371 / IMPLANTATION : 2759

Nom : Athénée Royal d'Enghien

Adresse : rue Montgomery, 73

7850 Enghien

/ARENGHIEN

@AR.ENGHIEN

ARENGHIEN.BE

Mot du chef d'établissement

Madame, monsieur,
chers parents,
chers futurs élèves,

Vous avez entre vos mains le livret vous présentant l'Athénée Royal d'Enghien, vous y trouverez toutes les informations pratiques et les réponses à nombre de vos questions.

Notre établissement repose sur les quatre valeurs fondamentales de notre réseau, WBE : respect, neutralité, ouverture d'esprit et émancipation sociale. Elles nous permettent de créer un environnement où chaque élève peut s'épanouir, développer ses compétences et se préparer à devenir un citoyen responsable et engagé.

En cette année 2026, notre établissement se mobilise pleinement pour préparer l'instauration du tronc commun en première année du secondaire. Cette réforme, que nous accueillons avec enthousiasme, représente une étape majeure dans l'évolution de notre projet pédagogique. Toute notre équipe éducative s'engage résolument à relever ce défi avec rigueur, passion et une détermination sans faille, afin de garantir la réussite de chaque élève et de perpétuer notre mission éducative avec excellence.

Nous travaillons en étroite collaboration avec notre école fondamentale et notre internat pour assurer une continuité éducative et un soutien adapté à chaque étape du parcours scolaire de nos élèves. Cette synergie est une de nos nombreuses forces.

Je vous remercie pour votre confiance et votre soutien. Ensemble, nous continuerons à faire de l'Athénée Royal d'Enghien un lieu d'apprentissage, de partage et de réussite.

SOHIER Mathias,
Directeur



NOTRE ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL



Situé dans un cadre verdoyant, l'établissement contribue à la sérénité de tout un chacun. La tolérance, l'épanouissement de l'enfant, la discipline, le respect de l'autre et de l'environnement constituent les balises principales de l'équipe éducative.

Le site principal abrite « L'île aux enfants » (école maternelle : section francophone et immersive), « L'Oasis » (section primaire francophone).

Le second site, « La Charmille » accueille les élèves en immersion de la première à la sixième primaire. Projet linguistique : apprentissage par immersion en langue néerlandaise dès la 3ème maternelle (50%).

Des repas chauds sont disponibles pour tous nos élèves à un prix démocratique. Un potage est offert en section maternelle à tous les enfants.

Un service de garderie est géré par un organisme externe et accueille les enfants à partir de 6h45 le matin et jusque 18h30 après les cours. Il en est de même lors de nos journées pédagogiques.

NOTRE INTERNET ANNEXÉ

L'internat d'Enghien c'est :



- Un contact et une relation de confiance entre les enseignants, les éducateurs, les élèves, les parents et l'équipe de direction.
- Un internat familial annexé à l'Athénée royal d'Enghien qui propose un enseignement général, technique et professionnel de qualité.
- L'internat accueille des élèves en internat de la 1re primaire à la 6e secondaire.



- L'organisation de sorties ludiques et pédagogiques (musées, voyages, bowling, patinoire...).
- Un cadre de verdure unique.
- Des repas équilibrés et de qualité.
- Une navette gratuite le lundi et le vendredi de l'école jusque-là gare
- Le tout à 20 minutes de Bruxelles par le train.

NOTRE PROJET EDUCATIF ET PÉDAGOGIQUE

S'inscrivant dans l'esprit du projet éducatif et pédagogique de l'enseignement officiel auquel il souscrit, l'Athénée Royal d'Enghien a pour but d'amener chaque élève - quel que soit le type d'enseignement suivi – au maximum de ses possibilités, et de lui forger une personnalité qui lui permettra plus tard, de s'intégrer dans le monde adulte.

À cet effet, tout en poursuivant les objectifs généraux dès demain » cours et programmes officiels, notre école axe sa mission sur la tolérance, l'épanouissement de l'individu, la discipline, le respect de l'autre et de l'environnement. Ces valeurs constitueront les balises principales de l'équipe éducative. Parmi les approches pédagogiques prioritaires, l'expression écrite, l'expression verbale, la culture générale, l'esprit de synthèse, la maitrise de la langue française et des langues étrangères, les connaissances scientifiques, techniques et professionnelles, et le développement du sens critique, sont et resteront, les maîtres atouts de notre politique.

L'équipe éducative et pédagogique souhaite renforcer ces valeurs grâce à de nombreux et nouveaux projets mis en place dans notre plan de pilotage tels que :

- Une cellule d'accompagnement des aménagement raisonnables.
- Une cellule climat scolaire
- La mise en place de la pédagogie par projets interdisciplinaires et en autonomie.
- L'immersion en langue néerlandaise tout au long de la scolarité.
- Des stages en entreprise pour toutes les formes d'enseignement.

Et bien d'autres spécificités !

« Élèves d'aujourd'hui, adultes de demain »

NOTRE ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

	TRANSITION	QUALIFICATION	
		TECHNIQUE	PROFESSIONNEL
3e degré	• Sciences humaines • Espagnol • Sciences • Sciences économiques • Latin • Préparation aux études supérieures • Immersion en néerlandais	• Gestion – Tourisme • Technicien·ne de bureau • Electromécanicien·ne • Electricien·ne en maintenance industrielle	• Services Sociaux • Aide-soignant·e • 7e : Aide-soignant·e • Secteur bois • Menuisier·ère d'intérieur et d'extérieur • 7e : Monteur·euse en structure bois + CEFA
2e degré	• Latin • Sciences fortes • Pratique de laboratoire • Sciences économiques • AC mathématique • Immersion en néerlandais		
1er degré	1re Tronc Commun – Immersion en néerlandais possible 2e commune – Immersion en néerlandais possible 2e différenciée - 2e supplémentaire		

FORME D'ENSEIGNEMENT	CERTIFICATION OBTENUE
• 2e année différenciée	• CEB
• 2e année commune	• CE1D
• 6e Général de transition	• CESS
• 6e Général de transition + informatique de gestion	• CESS + certificat de gestion
• 6e Technique de qualification	• Certificat de qualification + CESS
• 6e Technique de qualification «technicien·ne de bureau»	• Certificat de qualification + certificat de gestion + CESS
• 6e Professionnel de qualification	• Certificat de qualification
• 7e Professionnelle (également en alternance)	• Certificat de qualification + CESS

L'AREnghien est entrée de plein pied dans les nouvelles technologies au bénéfice de l'enseignement.

Notre objectif est double : améliorer la transmission des informations entre les différents acteurs de l'école, mais aussi permettre à nos équipes pédagogiques de profiter des plus-values offertes par le numérique en classe et à domicile.



Avec l'aide de notre Amicale et de l'association de parents, nous investissons chaque année dans du nouveau matériel notamment par l'achat de TBI, tablettes, PC portables, etc. Nos enseignants sont progressivement formés à leur utilisation afin d'en exploiter le plein potentiel.



L'Athénée dispose évidemment de plusieurs salles informatiques afin de dispenser les cours de secrétariat, d'informatique de gestion notamment et d'initiation à l'informatique. Nos ateliers et locaux techniques sont à la pointe de la technologie. Les élèves y utilisent des machines à commandes numériques et des PC spécifiques, permettant la réalisation de plans et de dessins en 2D et en 3D.



L'école dispose également de PC portables disponibles à la location pour assister les élèves sans moyen informatique ou lors d'absences de longue durée. Via la plateforme Teams, ils pourront suivre les cours et interagir avec leurs professeurs.



ÉCOLE EN LIGNE



« École en ligne » est la plateforme web qui vous permet de communiquer avec l'école et de suivre la vie scolaire de votre enfant. C'est un système fermé, sécurisé et géré par l'école. Les responsables légaux de chaque enfant reçoivent un courrier contenant un login unique et un mot de passe, leur permettant de se connecter facilement depuis un smartphone, un ordinateur ou une tablette. Grâce à cet outil, vous pourrez effectuer les différents paiements au cours de l'année, les réservations de repas, prendre vos rendez-vous pour les réunions de parents, suivre les absences et retards de vos enfants, consulter les bulletins. De nombreux documents sont aussi disponibles via cette plateforme notamment le calendrier scolaire détaillé.

OFFICE 365 & TEAMS

Chaque élève de l'Athénée reçoit pour l'ensemble de son cursus une adresse email prénom.noml@arenghien.be donnant un accès complet et gratuit à la plateforme Office365 en ligne. Celle-ci inclus Teams, logiciel permettant le suivi des cours et des travaux à distance, notamment en visioconférence.



SE RESTAURER À L'ÉCOLE

Des distributeurs de boissons et de collations sont accessibles UNIQUEMENT aux heures de récréation. **La réservation des repas peut se faire via « école en ligne »** ou à **la borne présente dans le hall grâce à la carte d'étudiant.**



Pendant la pause de midi :

- Un repas chaud au prix de 4€
- Un sandwich au prix de 2,5€
- Un jus d'orange frais au prix de 0,50 €

Pour le premier degré commun et différencié, nous organisons des rangs :

- Première sonnerie formation des rangs dans le hall
- Seconde sonnerie départ des rangs avec le professeur

Pour tous les autres degrés :

- Première sonnerie les élèves se rendent devant leur local où ils forment le rang
- Seconde sonnerie les élèves doivent entrer en classe en compagnie de leur professeur.

HORAIRE	
7 h 30	**Ouverture de l'école**
8 h 15 - 9 h 05	1re période de cours
9 h 05 - 9 h 55	2e période de cours
9 h 55 - 10 h 10	**Récréation**
10 h 10 - 11 h 00	3e période de cours
11 h 00 - 11 h 50	4e période de cours
11 h 50 - 12 h 40	5e période de cours
12 h 40 - 13 h 30	**Repas et récréation**
13 h 30 - 14 h 20	6e période de cours
14 h 20 - 15 h 10	7e période de cours
15 h 10 - 16 h 00	8e période de cours
16 h 00 - 16 h 50	9e période de cours
17 h	**Fermeture de l'école**

MANUELS SCOLAIRES

L'ASBL Rentabook permet de se procurer des manuels scolaires en toute simplicité, depuis 2016 de nombreuses écoles font appel et confiance à ce service.

Comment faire ?

1. Rendez-vous sur le site www.rentabook.be
2. Sélectionnez le nom de notre école en cliquant sur le logo de l'école.
3. Sélectionnez l'année et l'option de votre enfant.
4. Payez par Bancontact, Mastercard, PayPal ou virement bancaire.
5. Les livres peuvent être livrés soit
   - À l'adresse de votre choix,
   - En point relais Bpost, Mondial Relay ou UPS,
   - À l'Athénée : dans ce cas une distribution classe par classe se fera en début d'année scolaire durant les heures de cours.

CASIERS

Afin d'alléger le cartable des enfants, nous proposons de louer un casier au sein de l'établissement. Ces casiers sont uniquement accessibles avant la première heure de cours, pendant les récréations et après la dernière heure de cours. La location des casiers s'élève à 20€ par année, montant réparti de la manière suivante :



- 10€ de caution
- 10€ de location

Pour bénéficier d'un casier, il suffit de remplir un document distribué en début d'année.

Attention, le nombre de casiers est malheureusement limité.

SORTIES DE L'ÉTABLISSEMENT

Sorties sur le temps de midi

Pour les élèves du **1er et 2e degré** (1re, 2e, 3e, 4e) : une autorisation spéciale peut être octroyée si l'enfant mange chez un membre de la famille habitant le centre d'Enghien. Pour les élèves du **3e degré** (5e et 6e) : avec l'accord parental, une autorisation de sortie peut être octroyée si le repas de midi est pris à l'extérieur de l'école.

Sorties hebdomadaires (suivant l'horaire de base)

Moyennant un accord de principe de l'autorité parentale, l'élève reçoit une carte de sortie permettant soit d'arriver plus tard, soit de partir plus tôt en fonction de l'horaire.

Sorties exceptionnelles (lors de l'absence prévue d'un professeur)

Une autorisation spéciale d'arrivée tardive ou de départ anticipé sera octroyée moyennant une notification écrite dans le cahier d'avis selon le degré de l'élève.

Sorties exceptionnelles (lors de l'absence imprévue d'un professeur)

Pour les élèves du 1er degré (1er et 2e) : Aucune autorisation de sortie ne sera accordée, une étude sera organisée. Une autorisation spéciale de départ anticipé sera octroyée moyennant une notification écrite dans le cahier d'avis si celui-ci est signé par l'autorité parentale.

Ces autorisations peuvent être retirées à tout moment par l'équipe pédagogique.

1re SECONDAIRE : Disciplines	Périodes/s
Education à la philosophie et à la citoyenneté	1
Cours philosophiques	1
EPS : Education physique et à la santé	3
Français & Langues anciennes	6
Mathématiques	5
Langue moderne 1 : Néerlandais	4
FHGES : Formation historique, géographique, économique et sociale	4
Sciences	3
FMTT : Formation manuelle, technique et technologique	1
Numérique	2
Education culturelle et artistique	2
Nombre de périodes hebdomadaires	32

Accompagnement personnalisé :	**Tous** les élèves profiteront d'un suivi individualisé organisé pendant leurs 32 périodes de cours. Celui-ci pourra prendre la forme d'un co-enseignement, de remédiations, d'activités de renforcement ou encore d'activités spéciales.
Immersion en néerlandais	L'immersion en néerlandais (non tardive) continue et concerne les cours suivants : - Néerlandais 4p/s - FHGES 4P/s
Elèves sans le CEB	- Peuvent être maintenu en P6 (voir école primaire) mais s'ils passent en secondaire : ○ Ils seront inclus dans les mêmes classes que les autres élèves ○ Ils suivront les mêmes cours en S1 ○ Ils profiteront chacun de 3 périodes supplémentaires pour leur permettre de rattraper les lacunes de P6

2e COMMUNE NON IMMERSION

2e ANNÉES COMMUNES NON IMMERSION	
Formation commune	**26 h**
Religion – Morale – EPA	1 h
Philosophie et citoyenneté	1 h
Français	5 h (2e)
Mathématique	5 h (2e)
Formation historique et géographique	4 h
Langue moderne I néerlandais	4 h
Initiation scientifique	3 h
Éducation physique	3 h
Activités obligatoires	**3 h**
Éducation par la technologie	1 h
Éducation artistique	1 h
Organisation et méthode de travail	**1 h**

Activités complémentaires : 2 grilles au choix			**4 h**
Grille 1 « latin-sciences »		**Grille 2 « polytechnique »**	
Activités scientifiques	2h	Français	1 h
Initiation à la culture antique	2h	Informatique	1 h
		Ateliers techniques	1 h
		Educ. Économique et sociale	1 h
Total de la grille			**33 h**

Les cours d'activités complémentaires prévues à 1 heure/semaine seront organisés par semestre, à raison de 2 heures/semaine et ce, afin de favoriser le développement d'une pédagogie par projets, impliquant totalement l'enfant.

L'activité « Organisation et méthode de travail » émane de notre projet d'établissement et est le « plus » de l'AR Enghien ajouté à sa grille de base de 32 h.

2e COMMUNE EN IMMERSION

2e ANNÉE COMMUNE IMMERSION	
Formation commune	**26 h**
Religion – Morale – EPA	1 h
Philosophie et citoyenneté	1 h
Français	5 h (2e)
Mathématique	5 h (2e)
Formation historique et géographique	4 h
Langue moderne I néerlandais	4 h
Initiation scientifique	3 h
Éducation physique	3 h
Activités obligatoires	**3 h**
Éducation par la technologie	1 h
Éducation artistique	1 h
Organisation et méthode de travail	**1 h**

Activités complémentaires : 3 grilles au choix					**4 h**
Grille 1 « latin-sciences »		**Grille 2 « polytechnique »**		**Grille 3 « immersion »**	
		Français	1 h		
Initiation à la culture antique	2h	Informatique	1 h	Activité conversation	2h
Activités scientifiques	2h	Ateliers techniques	1 h	Culture néerlandaise	2h
		Educ. Économique et sociale	1 h		
Total de la grille					**33 h**

Les cours d'activités complémentaires prévues à 1 heure/semaine seront organisés par semestre, à raison de 2 heures/semaine et ce, afin de favoriser le développement d'une pédagogie par projets, impliquant totalement l'enfant.

L'activité « Organisation et méthode de travail » émane de notre projet d'établissement et est le « plus » de l'AR Enghien ajouté à sa grille de base de 32 h.

2e COMMUNE AVEC PIA

2e ANNÉE COMMUNE AVEC PIA AVEC OU SANS IMMERSION	
Formation commune	**26 h**
Religion – Morale – EPA	1 h
Philosophie et citoyenneté	1 h
Français	5 h
Mathématique	5 h
Formation historique et géographique	4 h
Langue moderne I néerlandais	4 h
Initiation scientifique	3 h
Éducation physique	3 h
Activités obligatoires	**2 h**
Éducation par la technologie Éducation artistique	1 h 1 h
Activités spécifiques de soutien	**4 h**
Français Mathématique Néerlandais	
Total de la grille	**32 h**

En fin de 1re année commune (**2025-2026**), l'élève passe automatiquement en 2e année commune. **Mais en cas de difficulté majeure** dans l'acquisition des compétences, le conseil de classe mettra en place un **plan individuel d'apprentissage** (PIA) personnalisé en fonction de la situation de l'élève.

Les 4 heures d'activités complémentaires sont donc remplacées, le temps nécessaire, par des activités spécifiques de soutien choisies en fonction des disciplines à renforcer (prioritairement Mathématique, français et néerlandais).

Les heures supplémentaires de remédiations habituelles sont toujours accessibles pour ces élèves.

2e SUPPLÉMENTAIRE

2e ANNÉE SUPPLÉMENTAIRE	
Formation commune	**26+4 h**
Religion – Morale – EPA	1 h
Philosophie et citoyenneté	1 h
Français	5+2 h
Mathématique	5+1 h
Formation historique et géographique	4 h
Langue moderne I néerlandais	4+1 h
Initiation scientifique	3 h
Éducation physique	3 h
Activités obligatoires	**2 h**
Éducation par la technologie Éducation artistique	1 h 1 h
TOTAL	**32h**

Pour 2026-2027 uniquement

À la fin de 2e commune tous les élèves passent une épreuve externe : le CE1D, qui permet de valider le 1er degré d'enseignement.

Le CE1D est nécessaire pour accéder à l'enseignement général et l'enseignement technique.

Si toutefois ces épreuves, ainsi que celles de rattrapage, sont échouées par l'élève et qu'il n'a pas encore effectué 3 ans dans le premier degré, il sera automatiquement orienté vers la 2e année supplémentaire (2eS) par le conseil de classe.

L'objectif de la 2eS est de récupérer les lacunes du 1er degré et d'obtenir le CE1D.

L'horaire peut être complété par 1 ou 2 périodes de **remédiation** concernant les disciplines de la

2e ANNÉE DIFFÉRENCIÉE

1er DEGRÉ DIFFÉRENCIÉ – 2E ANNÉE	
Formation commune	**24 h**
Religion – Morale – EPA	1 h
Philosophie et citoyenneté	1 h
Français	7 h
Mathématique	6 h
Formation historique et géographique	2 h
Langue moderne I néerlandais	2 h
Initiation scientifique	2 h
Éducation physique	3 h
Activités obligatoires	**8 h**
Éducation par la technologie	
• Alimentation	2 h
• Bois	2 h
• Électricité	2 h
Éducation artistique	
• Dessin	1 h
• Musique	1 h
Total de la grille	**32 h**

Cette grille est destinée aux élèves n'ayant pas obtenus leur CEB en 1re différenciée.

3e et 4e années GÉNÉRALES AVEC ou SANS IMMERSION		
Formation commune	**26 h**	**27 h**
Religion – Morale - EPA		1 h
Philosophie et citoyenneté		1 h
Français		5 h
Mathématiques		5 h
Langue moderne I néerlandais °		4 h
Langue moderne II anglais		4 h
Histoire °		2 h
Géographie °		2 h
Éducation physique (2h si choix **grille I)**	2 h	3 h
Grille I		**9 h**
Sciences		5 h
Latin		4 h
TOTAL		**35 h**
Grille II*		**7 h**
Sciences		5 h
Pratique labo **OU** Activités mathématiques		2 h
TOTAL		**34 h**
Grille III		**8 h**
Sciences		3 h
Sciences économiques		4 h
Travaux d'Economie Appliquée		1 h
TOTAL		**35 h**
Grille IV		**7 h**
Sciences		3 h
Latin		4 h
TOTAL		**34 h**

(*) Grille II: l'activité au choix AC » est souhaitable par les élèves motivés par des activités mathématiques davantage centrées sur certains aspects tels que déduction et démonstration, techniques algébriques plus pointues et résolutions de problèmes plus ardus. Elle ne peut en aucun cas viser à créer 2 niveaux de formation en mathématique, mais bien à permettre aux élèves de mieux se situer par rapport à une mathématique plus exigeante et de les aider ainsi dans leur choix au troisième degré.
Elle n'entre dès lors pas dans l'évaluation du cours de mathématique.

(°) Les cours sont donnés en Néerlandais par des professeurs néerlandophones pour les élèves qui choisissent l'immersion.

3e DEGRÉ GÉNÉRAL

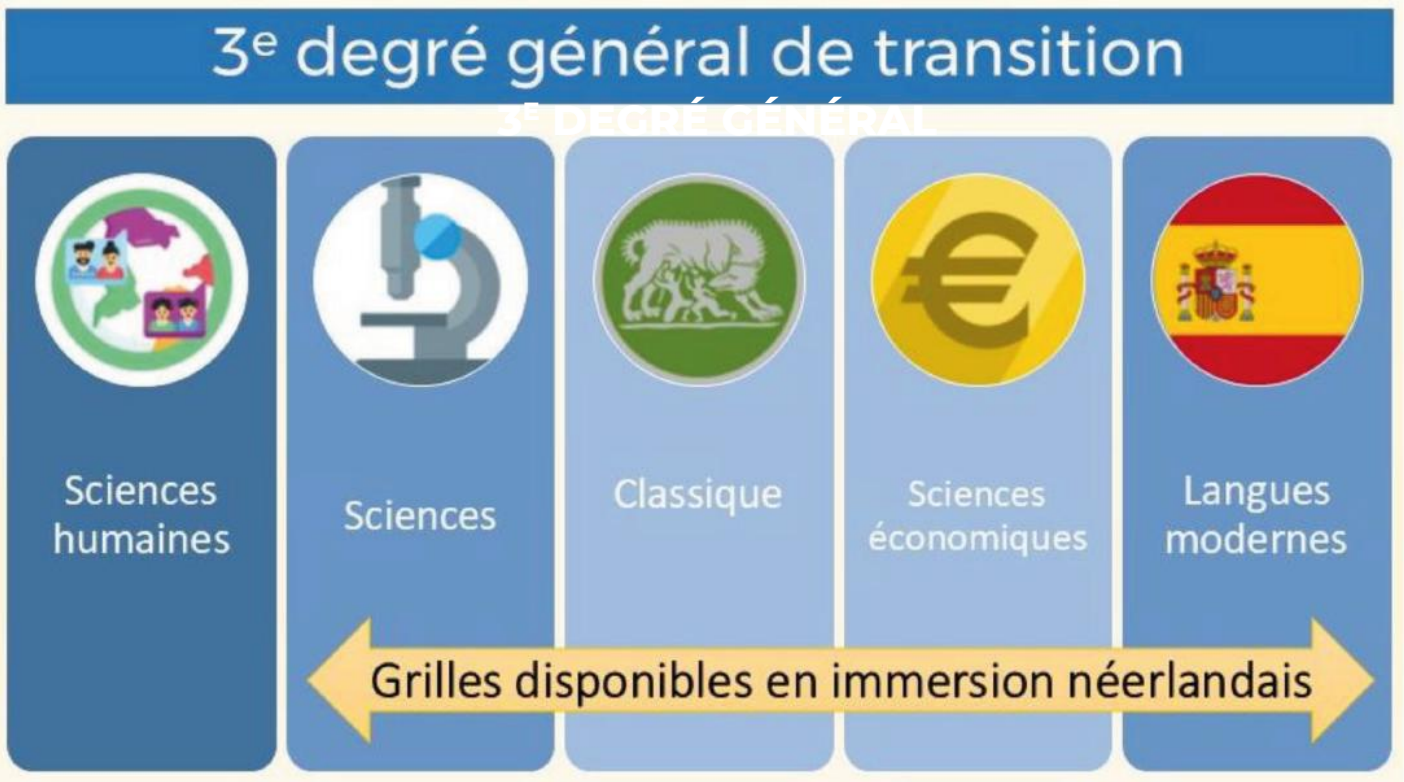

Le 3e degré de transition de l'Athénée Royal d'Enghien propose 5 familles de grilles couvrant une grande variété de cours, de débouchés et grandement ouvert vers l'enseignement supérieur.

Ces grilles sont pour beaucoup disponibles avec des cours de mathématiques allant de 2h/semaine à 8h.

Les grilles de langues modernes proposent 3 langues : le néerlandais, l'anglais depuis la 3e et l'Espagnol dès la 5e année.

	Latin		Economie		Espagnol		Sciences			Sciences humaines	
	CL1	CL2	Ec1	Ec2	Es1	Es2	Sc1	Sc2	Sc3	Sh1	Sh2
Immersion											
Choix philosophiques + CPC	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Français	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
Histoire	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Géographie	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Langue moderne 1 : Néerlandais	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
Langue moderne 2 : Anglais	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
Éducation physique	2	2	3	3	3	3	2	2	2	3	3
Mathématiques	2	4	2	4	2	4	4	6	6	2	4
Sciences	3	3	3	3	3	3	6	6	6	3	3
Activités de physique							1	1	1		
Langue moderne 3 : Espagnol					4	4					
Conversation & culture hispanique					2	2					
Latin	4	4									
AF Linguistique et culture latine	2	2									
Sciences économiques			4	4							
Pratique de laboratoire							2		2		
P.E.S. Mathématique								2			
Informatique de gestion			2	2							
Sciences humaines : Géographie										2	2
Sciences humaines : Histoire										2	2
Actualités & analyse										2	2
TOTAL	**32**	**34**	**33**	**35**	**33**	**35**	**34**	**36**	**36**	**33**	**35**

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL



ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

Technique

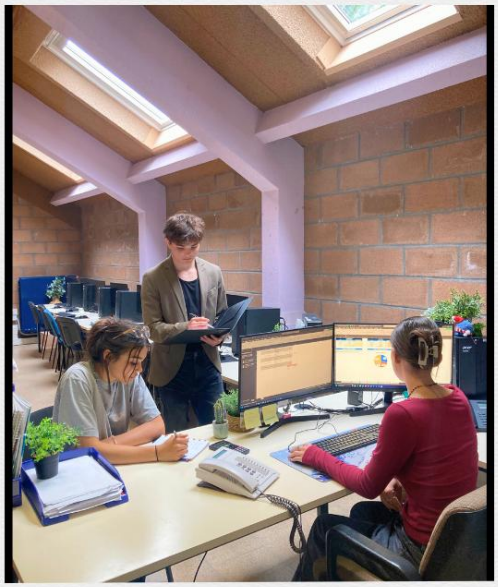

Technicien·ne de bureau



Electricien·ne de maint. industrielle

Professionnel



Aide-soignant·e



Menuisier·ère

VOS NOTES PERSONNELLES

VOS NOTES PERSONNELLES

ACCÈS

L'Athénée Royal d'Enghien est situé au cœur de la ville d'Enghien et se trouve à proximité immédiate de nombreux moyens de communication :

En train

La gare d'Enghien est desservie par de nombreuses lignes :

- Bruxelles – Tournai – Mouscron
- Bruxelles - Grammont

En bus

- De Lijn : - 711 ; 160.
  www.delijn.be
- TeC : - 471 ; 472 ; 94 ; 87 ; 126 ; 42
  www.infotec.be

En voiture :

Autoroute E429/A8 :

- Sortie 26 Enghien/Soignies
- Sortie 27 Marcq

SCAN ME!

RUE MONTGOMERY, 73

02 395 38 49

ARENGHIEN.BE

/ARENGHIEN

@AR.ENGHIEN

WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT